Charbonnières les Bains d'Hier à Aujourd'hui

LA GAZETTE DE CADICHON

N° 48 - Octobre à Décembre 2022

Charbonnières d'Hier à Aujourd'hui - Groupe de Recherches Historiques

ÉDITORIAL

Ce numéro 48 sort avec un retard inhabituel mais nous avons de bonnes excuses ! En effet, ces dernières semaines ont été particulièrement chargées pour plusieurs d'entre nous par l'organisation successivement : de l'exposition *La Gastronomie à Charbonnières-les-Bains au fil du temps,* puis de la sortie à Saint Galmier et enfin par la réalisation et le lancement de notre ouvrage *La Grande Guerre Vue par des Charbonnois*.

Ce livre, tout en sauvegardant la mémoire de nos anciens combattants, enrichit le fonds documentaire sur notre village. Il sera un jour diffusé sur la *toile* pour être accessible à tous les internautes des générations futures. En outre, en racontant l'histoire de l'édification de ces deux monuments dédiés à nos victimes de guerre, nous œuvrons pour une meilleure connaissance de notre patrimoine bâti.

Travailler sur la mémoire des Charbonnois et de nos constructions, tel est l'objectif majeur que le CHA-GRH s'était assigné depuis qu'il a passé le cap de ses 20 ans. En voilà une belle démonstration.

Dans cette Gazette, outre la suite et fin de l'étude sur les anciens maçons qui ont façonné notre cité, vous ne trouverez qu'un seul dossier mais quel dossier : la révélation de la vie pour le moins singulière d'un Charbonnois, un bagnard qui a connu les geôles de Cayenne !

Bonne lecture !

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous à l'assemblée générale en janvier 2023.

Michel Calard, président

UN NOUVEL OUVRAGE

La Grande Guerre vue par des Charbonnois

Notre association et la section locale de l'UNC-UNCAFN ont saisi l'opportunité du centenaire du deuxième monument, l'ossuaire commémoratif au cimetière, pour rassembler dans un ouvrage des documents photographiques et des témoignages de Charbonnois ou parents qui ont vécu ce tragique épisode historique. Il s'agit ainsi à la fois de conserver définitivement les souvenirs que nos anciens nous ont légués, de les diffuser et, en leur rendant un hommage, de rappeler ainsi à tous que **la Paix est fragile**.

*Prix public de l'ouvrage de 180 pages : **15 €** (à réserver avant la fermeture des locaux par la mairie du 17 décembre au 3 janvier)*

Pour vos vœux de Nouvel An, des cartes originales

Des reproductions de qualité d'affiches anciennes d'après des documents d'époque que vous pouvez vous procurer les lundis et vendredis matin à notre local ou, pendant la période de fermeture, auprès de F. Cozette tél. 06.52.67.55.15

5 € la pochette de 5 cartes différentes.

Vous pouvez aussi vous procurer la reproduction de grande qualité de cette **affiche** ancienne datant des premiers jours du Casino de Charbonnières au prix promotionnel de **15 €** (au lieu de 20 €).

Dimensions 60 x 80 cm.

Les maçons de Charbonnières en 1911 par Robert Roux

Suite et fin de la Gazette N° 47

Louis Jean Marie PERRIN

À quatorze ans et deux mois, le 30 juillet 1895 à Charbonnières, Antoinette Stéphanie Godde met au monde un garçon qu'elle prénomme Louis Jean Marie. Le 7 janvier 1905, Antoinette Godde épouse Joseph Marius Perrin. Dans l'acte de mariage, l'époux reconnaît être le père de l'enfant qui a 9 ans et demi. Celui-ci acquiert alors le nom de Louis Jean Marie Perrin, prénommé usuellement Jean. Aucun autre enfant du couple ne voit le jour.

En 1911, Jean Perrin est maçon dans l'entreprise de Joseph Perrin, le frère aîné de son père, tout en continuant à résider chez ses parents, au Chapoly. Sa vocation pour la maçonnerie n'est certainement pas enracinée. Trois ans plus tard, lors de son passage devant le conseil de révision, il indique exercer la profession de serrurier.

Jean Perrin est incorporé en décembre 1914 dans le 9e Régiment de Hussards en garnison à Chambéry, puis passe dans le 97e Régiment d'Infanterie également basé en Savoie. Il fait partie du premier contingent à porter l'uniforme *bleu horizon*, d'où l'expression les *bleus* utilisée par les anciens lors de leur arrivée au front. Pour lui, le baptême du feu a lieu en Artois durant le printemps de 1915. Les combats menés entre Arras et Lens sont particulièrement meurtriers. En juillet 1915, il est transféré dans le 297e Régiment d'Infanterie tout en continuant à combattre dans le secteur de Notre Dame de Lorette.

Le 26 juin 1916, quelques jours après le transfert de son unité à Verdun, se trouvant près de Douaumont, un éclat d'obus lui provoque une *plaie à la face droite*. Deux mois plus tard, Jean Perrin repart au front. La Croix de Guerre lui est attribuée le 9 avril 1917 avec la citation : *Modèle d'énergie, de courage et de tenue, s'est vaillamment comporté dans les combats de juin 1916, donnant à tous ses camarades un magnifique exemple de bravoure et de sang-froid. Blessé le 26 juin pendant qu'il contribuait à repousser une attaque à la grenade.*

Soldats serbes sous uniforme français à la bataille de Dobro Polje.

En juin 1917, il est de nouveau évacué mais pour *intoxication au gaz à la grotte Rochefort*, dans l'Aisne. Six mois plus tard, il est affecté dans le 84e RI et rejoint l'Armée d'Orient qui combat contre les troupes bulgares et autrichiennes dans le sud de la Serbie (actuelle Macédoine du Nord). Les conditions de vie en hiver sont terribles, dans cette zone de montagne, faute d'abri, de nombreux combattants souffrent de gelures et durant l'été, la chaleur est insupportable. Jean Perrin participe à la bataille de Dobro Polje qui aboutit au percement des troupes bulgares, puis à l'armistice demandé par la Bulgarie et signé le 29 septembre 1918. L'avant-veille, Jean Perrin a été promu caporal. Il n'est rapatrié que le 19 juin 1919.

Il se retire à Saint-Genis-les-Ollières et emménage dans un logement de la rue de l'église avec son épouse et leur fils Joseph Marius né à Lyon en 1920. En 1921, il déclare travailler comme serrurier dans l'entreprise Boyer de Tassin-la-Demi-Lune. À partir de 1927, la famille est domiciliée dans le quartier de Montpinot. Jean Perrin décède le 14 novembre 1978 dans le centre de soins d'Hauteville-Lompnes.

Jean ROUSSEAU

Beau-frère et ouvrier de Jean-Baptiste Carreau, Jean Rousseau est né le 20 novembre 1875 à Augne, un village du département de la Haute-Vienne. Le 6 février 1900, à Peyrat-le-Château, village voisin d'Augne, il épouse Marie Carreau née en 1878. Elle est l'une des huit sœurs de Jean-Baptiste et la troisième à être prénommée Marie sans second prénom. La fille née en 1880 porte un autre prénom : Mariette. Chacune a évidemment un surnom permettant de l'identifier.

Francis, dit Francisque, le seul enfant de Jean Rousseau et de Marie Carreau, naît le 15 novembre 1904 à Dardilly.

Cette famille, qui vivait dans l'une des maisons lancées par Louis Momet, est recensée en 1921 à Écully. Jeanne Varliette, la mère de Marie et de Jean-Baptiste Carreau, ainsi que les jumeaux Clémentine et Clément Carreau nés en 1910, les enfants de Léonard Carreau, le fils aîné de Jeanne Varliette, vivent également dans la maison de Jean et Marie Rousseau, dont l'adresse est : impasse du juge de paix à Écully. À l'âge de 79 ans, Jeanne Varlette décède le 10 février 1925 dans cette maison.

Devenu entrepreneur de maçonnerie à Écully, Jean Rousseau meurt le 11 janvier 1930 dans l'Hôpital Saint Luc situé quai Claude Bernard à Lyon. Il est inhumé dans le cimetière d'Écully.

Eugène TAUTY

Né le 5 octobre 1884 à Royères, Eugène Tauty est le fils d'Antoine Tauty, maçon de 27 ans, et de Marie Clément, cultivatrice de 26 ans. Renommée Royères de Vassivière en 1968, à la suite de la construction d'un barrage et de l'aménagement du lac de Vassivière, cette commune du sud de la Creuse est voisine de celle de Peyrat-le-Château où est né Jean-Baptiste Carreau.

Appelé sous les drapeaux en octobre 1905, Eugène Tauty ne porte qu'un an l'uniforme du 11e Régiment d'Infanterie basé à Montauban, le décès de son père lui permettant de bénéficier de la dispense accordée à l'aîné de veuve. Il en profite pour trouver un emploi de maçon en région lyonnaise. Dès novembre 1906, il débute une longue période de déplacements en fonction des chantiers : Bully, Trévoux, Grézieu-la-Varenne, Francheville, Charbonnières, Pierre-Bénite, Villefranche-sur-

Saône, Bourg, de nouveau Trévoux, puis Tarare, Vichy, Les Chères, Dardilly, Craponne, Vaugneray et Ecully, juste avant d'être mobilisé.

Arrivé à Montauban le 7 août 1914, il est affecté dans le 211e Régiment d'Infanterie. Quatre jours plus tard, cette unité de réserve qui vient d'être créée à partir du 11e RI embarque pour le front. Les premières opérations sont engagées le 24 août 1914 à Amel-Eton, dans la partie de la Lorraine rattachée à l'Allemagne en 1871. En quelques heures, environ la moitié des 2 300 hommes du régiment sont mis hors de combat. *Blessé par balles au poumon, à l'épaule gauche et à la cuisse droite*, Eugène Tauty fait partie des survivants renvoyés au front après une convalescence (de 16 mois dans son cas) suivie d'une reprise des exercices.

En avril 1916, avec le 220e Régiment d'Infanterie, il est engagé dans la Bataille de Verdun. Son parcours de combattant se poursuit dans la Marne, dans l'Aisne, puis après la dissolution du 220e RI qui ne compte plus qu'une poignée d'hommes valides, Eugène Tauty est muté en décembre 1917 dans le 330e RI qui occupe en 1918 diverses secteurs en Champagne. Le 10 août 1918 à La-Ferté-Milon, il *est blessé à la tête par un éclat de bombe d'avion*. A l'issue d'un séjour dans un hôpital à Limoges, il est renvoyé au front en octobre 1918 au sein du 418e Régiment d'Infanterie. La dernière opération menée par cette unité est la libération de Villers-le-Sec, localité de l'Aisne occupée depuis quatre ans par l'armée allemande.

Eugène Tauty est libéré le 8 mars 1919. Après avoir passé le printemps et l'été à Royères, il emménage à Saint-Etienne, puis retourne en 1924 à Trévoux. Mais les blessures qu'il a subies ont gravement altéré son état de santé, en particulier sur le plan pulmonaire. Demeuré célibataire, il décède à l'Hôtel-Dieu de Lyon le 5 mai 1927 à l'âge de 42 ans.

Michel TIXIER

Fils de Léonard Texier et de Léonarde Guinot, Michel Texier naît le 25 juillet 1873 à Saint-Julien-le-Petit dans le département de la Haute-Vienne. Peyrat-le-Château, village natal de Jean-Baptiste Carreau, Augne, village natal de Jean Rousseau, et Saint-Julien-le-Petit sont voisins.

Lors de son passage devant le conseil de révision d'Eymoutiers, le patronyme de Michel TEXIER est écrit TIXIER, nom qui devient alors officiel.

Extraits de l'acte de naissance et de la fiche matricule

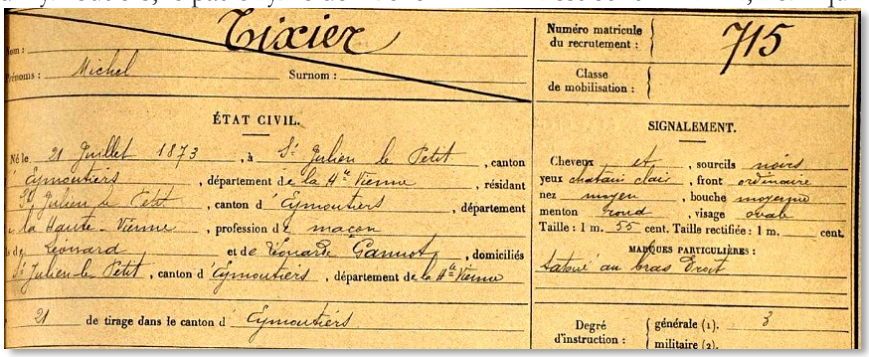

Nom : Tixier
Prénoms : Michel — Surnom :
Numéro matricule du recrutement : 715
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 21 Juillet 1873, à St Julien le Petit, canton d'Eymoutiers, département de la Haute-Vienne, résidant St Julien le Petit, canton d'Eymoutiers, département de la Haute-Vienne, profession de maçon
fils de Léonard et de Léonarde Guinot, domiciliés St Julien le Petit, canton d'Eymoutiers, département de la Haute-Vienne
21 de tirage dans le canton d'Eymoutiers

SIGNALEMENT.

Cheveux châtain, sourcils noirs, yeux châtain clair, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 55 cent. Taille rectifiée : 1 m. ___ cent.
MARQUES PARTICULIÈRES : tatoué au bras droit
Degré d'instruction : générale (1). 3 ; militaire (2).

Jugé apte au *service armé* en dépit d'une taille inférieure au seuil de réforme (un centimètre de moins que le minimum de 1.56 mètre fixé en 1832), il est incorporé le 15 novembre 1894 dans le 149e Régiment d'Infanterie et passe près de 3 ans à Épinal. Un mois après son retour à la vie civile en septembre 1897, il s'installe à Oullins où vit son oncle Pierre Tixier.

Le 3 décembre 1898 à Charbonnières, il épouse Marguerite Moncel née le 22 septembre 1873 dans cette localité. Dès le 7 juin 1899, le couple a la joie de donner vie à leur premier enfant, une fille prénommée Louise. Les deux autres naissent également dans le logement conjugal situé au Méridien : Marie le 2 octobre 1900 et Fleury Marius le 30 mars 1908.

À 41 ans, le soldat de 1re classe Michel Tixier est mobilisé dans le 55e Régiment d'Infanterie territoriale qui assure le renforcement des défenses de la place de Belfort. La frontière avec l'Alsace, alors territoire allemand, ne se trouve qu'à 10 km du célèbre Lion de Belfort. Les compétences de maçon de Michel Tixier sont évidemment mises à contribution.

Ayant absorbé de l'eau ou des aliments infectés par des salmonelles, il entre le 1er octobre 1914 dans l'hôpital temporaire de Rethenans aménagé dans une caserne de la ville pour être soigné de la fièvre typhoïde. Il y décède le 15 octobre 1914.

Pour la dernière fois, Marguerite Moncel et sa fille Marie Tixier apparaissent en 1921 sur le recensement de la population à Charbonnières-les-Bains.

Parmi les 13 maçons cités, 6 sont nés dans le Limousin, soit autant que ceux originaires de l'Ouest lyonnais, le 13e étant fils d'immigré italien.

Le fait que les hommes du Limousin aient tous vu le jour dans un secteur d'environ 100 km² (40 % de la superficie du canton de Vaugneray), à cheval sur les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne, démontre que les réseaux développés par les plus anciens fonctionnent alors avec une remarquable efficacité.

Ainsi se termine l'histoire des maçons charbonnois recensés à Charbonnières en 1911, peu de temps avant la grande guerre à laquelle ils ont largement participé et se sont comportés de manière exemplaire. Ces gens, un peu oubliés de nos jours, sont ceux qui ont construit de leurs mains, à Charbonnières et aux alentours, ces bâtiments que nos associations de patrimoine contribuent dorénavant à préserver...

Robert Roux

Le destin d'Antoine CAILLOT

Charbonnières, comme beaucoup d'autres communes, peut s'enorgueillir d'avoir vu naître quelques célébrités mais a bien oublié, comme les autres d'ailleurs, ses concitoyens moins recommandables. C'est ainsi qu'au hasard de recherches généalogiques dans les documents d'état civil mis à disposition par les archives départementales – nous ne saurons jamais assez les en remercier – pour un tout autre sujet, est apparu un de ces personnages infréquentables qui a fini misérablement sa vie au bagne de Cayenne.

On dit que les gens heureux n'ont pas d'histoire, le proverbe se vérifie *a contrario* pour Antoine Caillot puisque son existence est tracée précisément par l'état civil mais aussi par l'administration pénitentiaire qui a recueilli toutes les infractions qu'il a commises.

Mais qui était Antoine Caillot ?

Forçat au bagne de Toulon vers 1850 ➢

Le 13 février 1821, Pierre Perret, adjoint à la mairie de Charbonnières, Canton de Vaugneray, Département du Rhône, reçoit la déclaration de naissance d'Antoine Caillot né de Louis Caillot et Françoise Matton, sans autre précision. Le père ne sait pas signer et les témoins sont probablement réquisitionnés puisque leurs signatures se retrouvent régulièrement sur les actes d'état civil de cette année-là.

Le premier recensement à notre disposition date de 1836. Il nous sera donc difficile de connaître le parcours de la famille mais à cette date, des Caillot habitent à Charbonnières.

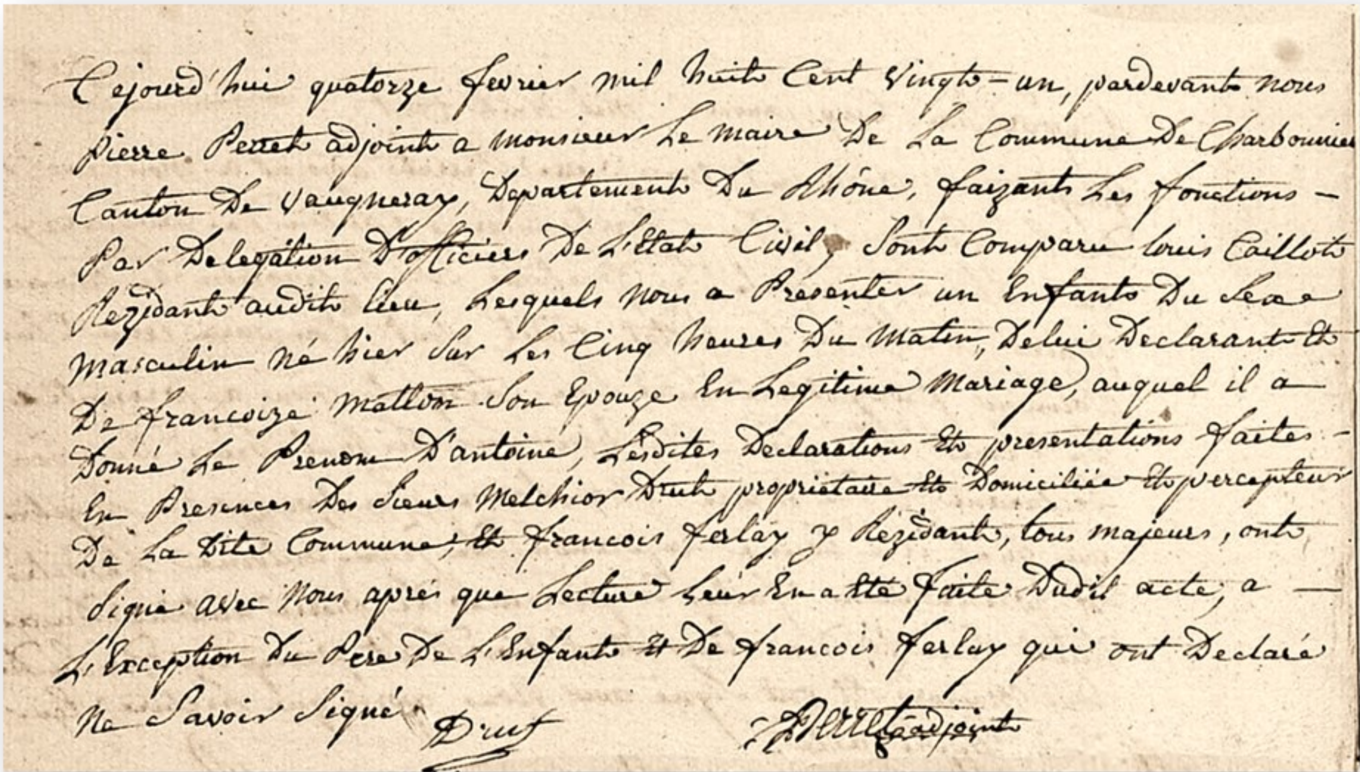

Cejourd'hui quatorze fevrier mil huit cent vingt-un, pardevant nous
pierre Perret adjoint a monsieur le maire de la commune de Charbonnieres
Canton de Vaugneray, departement du Rhône, faisant les fonctions
par delegation d'officier de l'etat civil, sont comparu louis Caillot
Rezidant audit lieu, lequels nous a presenter un enfant du sexe
masculin né hier sur les cinq heures du matin, de lui declarant et
de francoize matton son epouze en legitime mariage, auquel il a
donné le prenom d'antoine, lesdites declarations et presentations faites
en presences des sieurs Melchior Drut proprietaire et domicilié et percepteur
de la dite commune, et francois Ferlay y Rezidant, tous majeurs, ont
signé avec nous après que lecture leur en a été faite dudit acte, a
l'exception du pere de l'enfant et de francois Ferlay qui ont declaré
ne savoir signé.
Drut Perret adjoint

Son père, cultivateur, veuf en premières noces de Jeanne Marie Siméon, est décédé le 16 juin 1830 à Écully.

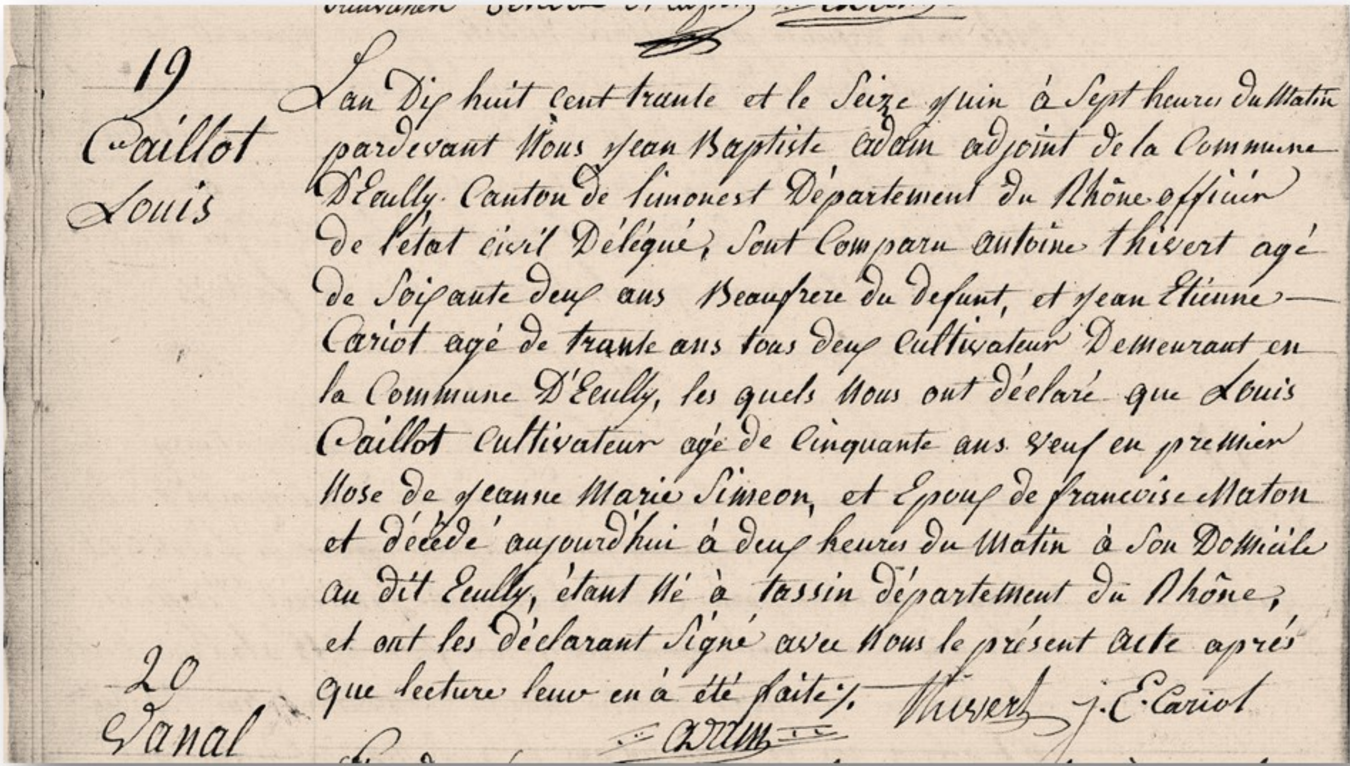

19 Caillot Louis

L'an Dix huit cent trente et le Seize Juin à Sept heures du Matin pardevant Nous Jean Baptiste Adam adjoint de la Commune D'Ecully Canton de Limonest Département du Rhône officier de l'état civil Délégué, Sont Comparu Antoine Thivert agé de Soixante deux ans Beaufrere du defunt, et Jean Etienne Cariot agé de trante ans tous deux Cultivateur Demeurant en la Commune D'Ecully, les quels Nous ont déclaré que Louis Caillot Cultivateur agé de Cinquante ans veuf en premier Nose de Jeanne Marie Simeon, et Epoux de françoise Maton et décédé aujourd'hui à deux heures du Matin à Son Domicile au dit Ecully, étant Né à tassin département du Rhône, et ont les déclarant Signé avec Nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Thivert J. E. Cariot Adam

20 Vanal

Antoine avait donc neuf ans lors de la disparition de son père.

Le recensement de 1836 à Écully nous indique que Françoise Matton, veuve Caillot, sa mère, y habite toujours avec deux filles mais pas Antoine. A quinze ans, il a quitté le cocon familial, tant soit peu qu'il eut existé.

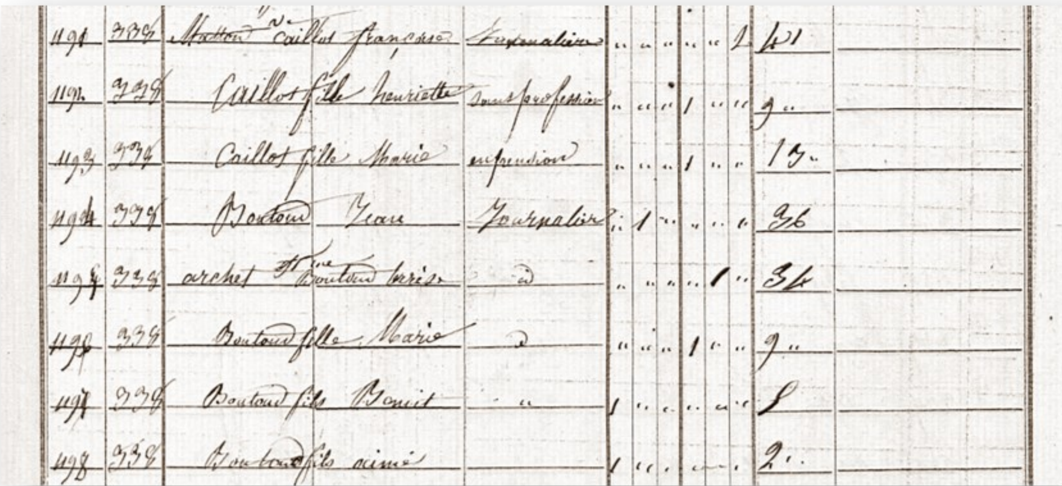

1191	338	Matton veuve Caillot françoise	Journalière	41
1192	338	Caillot fille henriette	sans profession	9
1193	338	Caillot fille Marie	en pension	13
1194	338	Boutoud Jean	Journalier	36
1195	338	archet ftme Boutoud Louise	d°	34
1196	338	Boutoud fille Marie		9
1197	338	Boutoud fils Benoit		[illegible]
1198	338	Boutoud fils aimé		2

Curieusement, le ménage N°338 est composé de deux familles. Est-ce une simple erreur de l'agent chargé du recensement ou ces deux familles vivaient-elles vraiment ensemble démontrant ainsi la grande pauvreté des journaliers de l'époque ? On remarque aussi que la fille aînée de treize ans est en pension, cela indique-t-il une petite aisance ou une intervention des services sociaux de l'époque ?

Mais revenons à Antoine qui, s'il a disparu du nid familial, n'est pas resté inactif puisque dès octobre 1834, année de ses treize ans, il est condamné pour la première fois à Lyon à « la surveillance » jusqu'à ses vingt ans, pour vagabondage. À tort ou à raison ?

Peu importe, mais on peut se poser la question de savoir si ce n'est pas là le déclencheur de toutes les autres condamnations, car la liste est longue :

Le **29 décembre 1834** à 4 ans de correction pour soustraction à la surveillance. Il n'a pas encore fêté ses quatorze ans…

Vieille prison à Bourg

En quoi consista, pour lui cette correction ? Bien que prévues par la loi de 1791, les maisons de correction n'existaient pas. Dans la région, c'est seulement à partir de 1835 qu'à Oullins, sous l'égide des frères de la Société Saint Joseph, fut créé le premier « refuge » pour l'accueil des jeunes garçons vagabonds, prémices des futures colonies pénitentiaires agricoles instituées par décret impérial de 1853. Avant leur création, les enfants subissaient le même enfermement carcéral que les adultes mais, avec un peu de chance, un internement séparé.

À Bourg le **8 novembre 1839** à 13 mois de prison et à 3 ans de surveillance pour vol.
À Lyon le **27 février 1841** poursuivi pour escroquerie mais acquitté.

Appartenant à la classe 1841, il aurait pu être incorporé à cette date mais la vérification est impossible à partir des registres des matricules militaires qui sont disponibles seulement à partir de 1864 pour le département de l'Ain et 1865 pour le département du Rhône. On était alors sous le régime de la loi Gouvion -Saint Cyr de 1818 qui imposait un service militaire de 6 ans. Il y a donc peu de chances, étant donné les dates des condamnations suivantes, qu'il ait connu l'uniforme. Toutefois, il a pu profiter d'un tirage au sort favorable qui lui a permis de rester dans ses foyers, si jamais il en a eu un à l'époque…

À Lyon le **31 octobre 1843** à 15 mois de prison pour vol.

À Lyon en **novembre 1845** à 3 ans de prison pour vol.

À Lyon le **13 février 1849** poursuivi pour vol mais acquitté.

Il reste tranquille, ou passe entre les mailles du filet, pendant quelque temps, et commence alors un périple balisé par de nouvelles condamnations.

À Paris, le **31 juillet 1851** à 6 mois de prison et 5 ans de surveillance pour vagabondage.

À Cambrai, en **1852** à 1 an et 1 jour de prison pour tentative de vol.

Au Havre, en **1853** à 18 mois de prison poursuivi pour vol en rupture de ban[1].

À Paris, en **décembre 1854** à 4 mois de prison pour rupture de ban.

Aucun autre document ne nous a permis d'en savoir plus sur cette période, sa situation de vagabond implique des déplacements continus mais il n'hésite pas, malgré la surveillance à laquelle il est astreint, à s'échapper des frontières de son assignement à résidence avant de revenir finalement à Lyon.

À Lyon le **3 juillet 1855** à 4 mois de prison pour rupture de ban.

Cette triste série se termine le **2 mars 1856** à la Cour d'Assises du Rhône par une condamnation pour sept vols et une tentative de vol commis en mai et novembre 1855 pendant la nuit dans des églises, par escalade et effraction, en état de récidive de l'emprisonnement, à la peine de douze ans de travaux forcés. Cette même cour le condamnera seulement aux frais le 20 mai 1856 pour deux vols qualifiés sans y ajouter de prison puisqu'il était déjà promis au bagne…

À treize ans, il avait commencé son premier internement en maison de correction, dont on connaît la sévérité du régime et même les sévices imposés aux pensionnaires, et passa quasiment le reste de sa vie en prison, au bagne ou en relégation, occupant ses rares moments de liberté à voler ou vagabonder.

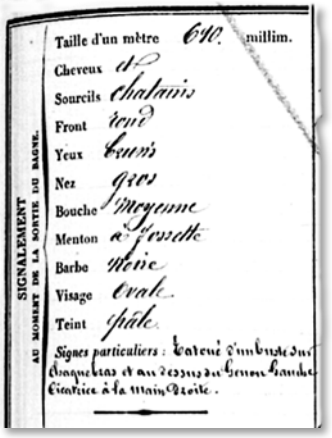
SIGNALEMENT AU MOMENT DE LA SORTIE DU BAGNE.

Taille d'un mètre 640 millim.
Cheveux châtains
Sourcils châtains
Front rond
Yeux bruns
Nez gros
Bouche moyenne
Menton à fossette
Barbe rare
Visage ovale
Teint pâle
Signes particuliers : tatoué d'un buste sur chaque bras et au dessus du genou gauche. Cicatrice à la main droite.

1855 fut l'année fatale où il enchaîna les vols dans les églises, un exercice fort peu apprécié à l'époque. Elle lui coûtera sa condamnation la plus lourde en raison de ses récidives continuelles. A cette époque, l'État français se débarrassait ainsi des malfrats de toutes sortes en les déportant dans des contrées lointaines pour les coloniser.

Il arriva au bagne de Toulon le 11 juillet 1856 et fut embarqué pour Cayenne le 27 septembre 1856 sur la corvette l'Égérie. La page se tourne, il ne reverra jamais la France.

On apprend, par le registre de chiourme[2] (extrait ci-contre et page 9) son signalement et qu'il portait un tatouage de buste (féminin ?) sur chaque bras et au-dessus du genou gauche. Quant à la cicatrice à la main gauche était-ce un accident de rapine ou souvenir de rixe ?

(1) présence dans une localité où il n'a pas droit de séjourner (dont il est banni).
(2) Ensemble des rameurs d'une galère ou des forçats d'un bagne

Le même registre nous indique aussi qu'il reçut, à Toulon, huit coups de corde pour avoir détenu ½ litre d'eau de vie. C'est sa seule punition répertoriée durant sa vie de bagnard.

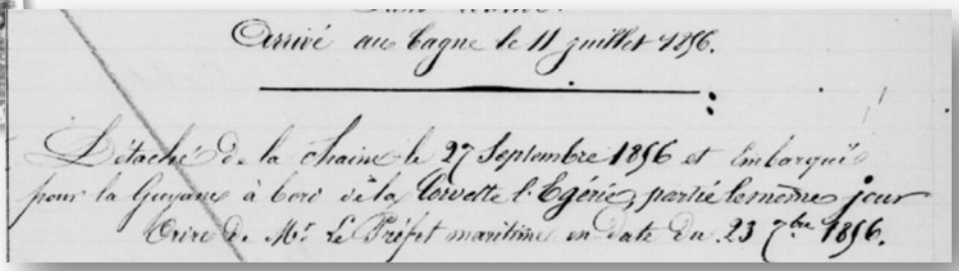

Ce tableau de François Roux (1811-1882), appartenant au Musée national de la Marine est un portrait[1] de la corvette La Durance, « frère en construction » de L'Égérie sur laquelle étaient embarqués jusqu'à 300 forçats au départ de Toulon. On peut imaginer les conditions de vie sur un tel navire de 800 tonneaux mesurant environ 43 m de long par 10 m de large et manœuvré par 154 membres d'équipage.

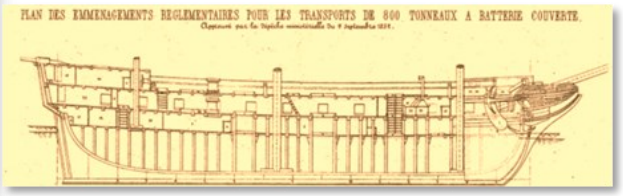

Après avoir connu la chaîne à Toulon puis à son arrivée à Cayenne, il a fait son temps, à savoir les douze années de bagne auxquelles il avait été condamné mais, à l'époque, cela ne semblait pas suffisant, alors s'ajoutait la peine de relégation.

En effet, la loi du 27 mai 1855 - pas de chance pour Antoine - a instauré la relégation imposant aux condamnés récidivistes de purger une double peine leur interdisant de revenir au pays.

Une chanson de bagnards

La chaîne,
Ça nous gêne ;
Mais c'est égal,
Ça n'fait pas de mal.
Nous aurions tort de nous plaindre,
Nous sommes des enfants gâtés
Et c'est crainte de nous perdre
Que l'on nous tient enchaînés…

TRAVAIL DES FORÇATS SURVEILLÉS PAR LES ARGOUSINS

La relégation était équivalente à la durée de leur condamnation aux travaux forcés ce qui, considérant la longueur des peines, revenait à prononcer un internement perpétuel sur le territoire des colonies ou possessions françaises.

L'État y voyait plusieurs avantages : éloigner pour toujours les bandits et malfrats de toutes sortes, les faire travailler à l'aménagement de milieux souvent hostiles et peupler à bon compte les nouvelles implantations.

(1) Un portrait de bateau est une œuvre de commande. Nom inscrit sur la coque, pavillon du propriétaire ou marque de l'armateur reconnaissable, la fidélité de la figuration du navire et l'exactitude en sont les principales caractéristiques. Jusqu'à l'invention de la photographie en 1839, c'était l'unique moyen de conserver l'image d'un navire.

(2) Bâtiments identiques, en anglais : *sister ship*.

Antoine Caillot, à son décès, avait donc purgé sa peine depuis juillet 1868 soit un peu plus de deux ans et aurait donc théoriquement pu retourner en France en 1880 mais son destin s'arrêta le 12 octobre 1870 à l'Hospice du Camp Saint Denis Banlieue Est (en Guyane). Une fois de plus, la précision de l'administration donne des détails intéressants : il est décédé à son domicile, preuve que son enfermement était terminé et qu'il avait un statut de relégué. Plus surprenant, sa mère était décédée, ce qui montre qu'Antoine, sinon l'administration, en avait connaissance. Quels liens pourrait-on trouver avec Écully ?

Il déclare exercer le métier de tisseur en soie, métier qu'il aurait pu apprendre durant ses quatre années de maison de correction où, venant de Lyon, c'était une profession des plus courantes. En tout cas, une profession qu'il n'a pas dû pratiquer souvent ni longtemps si on considère ses fréquents séjours en prison.

Dans son ouvrage intitulé la « Chronique Historique de Charbonnières-les-Bains », Robert Putigny écrit page 173 :

> « **1868**
> Peu de choses à signaler au cours de cette année. Une seule session du conseil municipal présente quelque intérêt par l'apparition d'un fait qui ne s'est encore jamais produit à Charbonnières mais dont on trouvera plusieurs exemples par la suite :
> *Par une lettre du 5 janvier, M. le Procureur Impérial transmet la demande de réhabilitation d'un forçat libéré qui prétend avoir habité la commune en 1858.*
> *Les conseillers déclarent n'avoir aucune connaissance du séjour de l'intéressé à Charbonnières mais qu'ils s'en rapportent à l'avis du maire et ne s'opposent pas à la demande de réhabilitation en question*. »

S'agit-il de Caillot ? Il est permis d'en douter, compte tenu de la date de résidence indiquée. Mais, en admettant la forte probabilité d'une erreur de transcription – à savoir 1838 au lieu de 1858 (Caillot était déjà à Cayenne à cette date et un 5 peut être facilement confondu avec un 3) – la date de la demande correspond exactement à la fin de peine de Caillot qui fut condamné à 12 ans de travaux forcés en 1856… Les conseillers Charbonnois ont fait preuve d'une mansuétude bien peu courante dans ces années-là mais s'en remettent à la décision du maire. Est-ce à dire qu'ils se défilent ou qu'ils connaissent déjà le verdict d'Etienne Colomb ? Toujours est-il que, pour l'heure, la décision du premier édile n'est pas connue mais elle fut probablement négative puisque Caillot ne revint pas. Des recherches plus approfondies l'apprendraient peut-être.

Orphelin de père, jeune vagabond placé en maison de correction, Antoine Caillot suit l'enchaînement fatal : vol, prison, qui l'amène inexorablement au bagne où, ayant purgé sa peine, il est emporté par la maladie. Un parmi les plus de 100 000 condamnés qui, de 1852 à 1953, ont subi leur peine dans les bagnes coloniaux, principalement ceux de Guyane et de Nouvelle-Calédonie.

Antoine Caillot, multirécidiviste, soit, mais simple voleur, aurait-il pu se réinsérer dans la société qui l'a condamné dès son plus jeune âge s'il avait pu revenir dans sa commune de naissance ? Vous en jugerez.

C'était l'histoire d'Antoine Caillot, certains en auraient fait un roman, d'autres un plaidoyer.

Léo Thiniaire

Le hasard des recherches, dans le cadre notre groupe d'entraide généalogique, nous fait quelquefois exhumer des documents intrigants comme celui-ci tiré de l'état civil de Charbonnières mais qui fait état d'un décès à Cayenne. Il n'en faut pas plus pour que le généalogiste amateur se transforme en modeste chercheur, se mue en enquêteur et vous raconte une histoire du mieux qu'il peut.

Et vous, peut être détenez-vous un document singulier sur lequel vous souhaitez en savoir plus ?

Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans vos recherches.

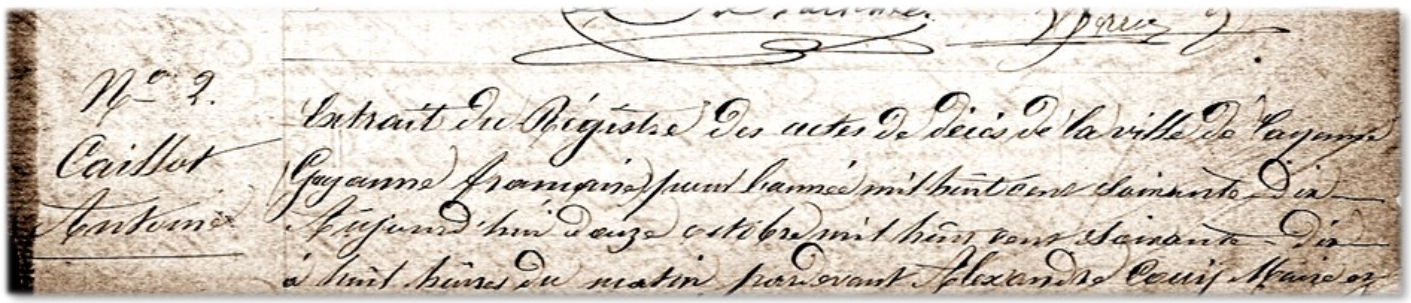

Extrait de l'acte de décès d'Antoine Caillot.

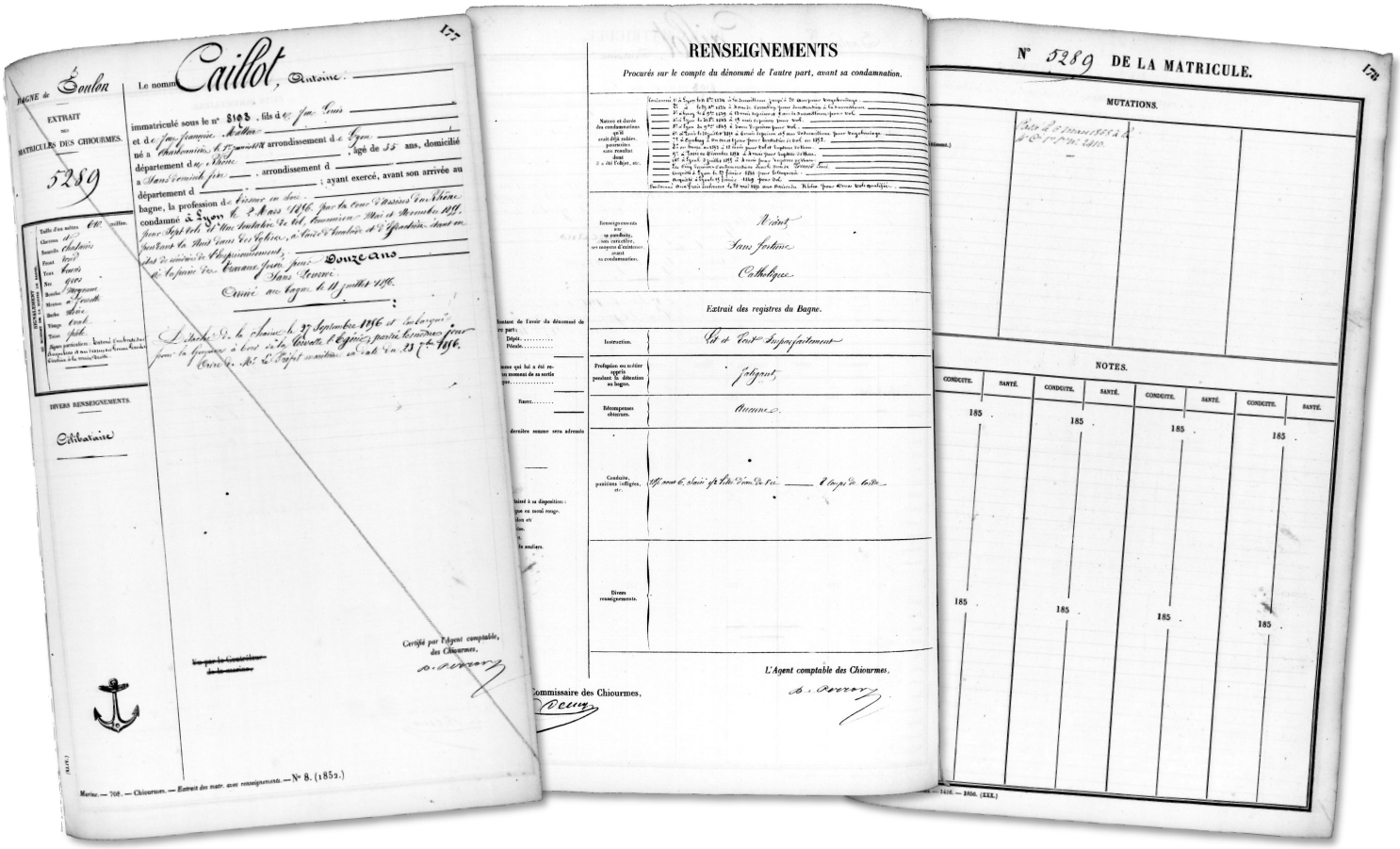

Registre matricule de la chiourme du bagne de Toulon

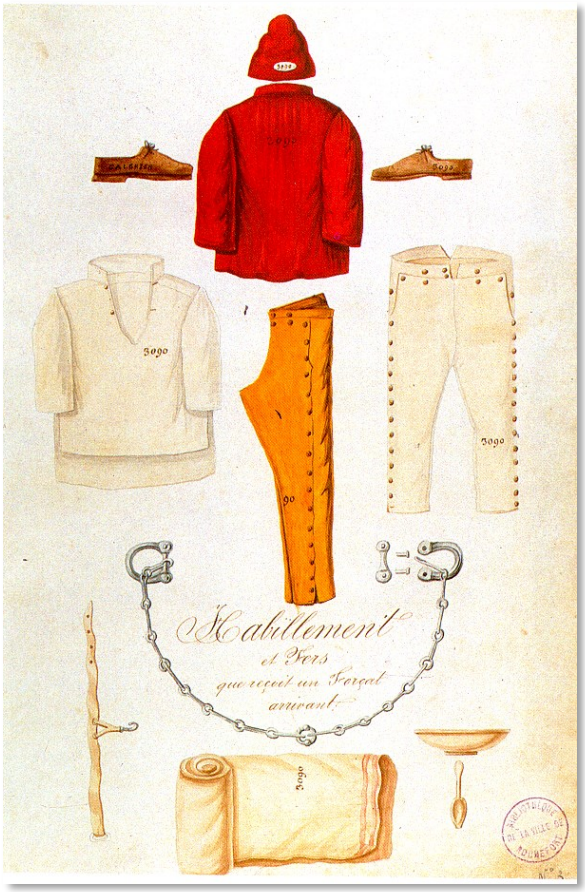

Ferrement des bagnards deux par deux

Tenue de bagnard début XIXe siècle

Jeudi 25 juin : Sortie à Panissières et Duerne

Près d'une trentaine de nos adhérents sont allés à la découverte de trois sites surprenants.

Le monorail de Panissières : une brève aventure ferroviaire en 1895 par la construction d'une voie 16,8 km pour relier Panissières à Feurs à 12 km/h.

Puis ce fut la passionnante intervention à Duerne d'Alain Gerin sur l'histoire des relais de poste à chevaux. Il précisa par exemple que les chevaux étaient loués pour être changés à chaque étape !

Enfin la journée s'est terminée par la visite du monument à Duerne en l'honneur des sept valeureux aviateurs du bombardier B24 américain écrasé lors d'une mission de parachutage d'armes au maquis en août 1944. Merci à Jean et Raymond pour la parfaite organisation de la journée.

Jeudi 7 juillet : Visite au Sénat

A l'occasion de la remise de la médaille d'argent du Ministère du Tourisme à votre président Michel Calard. Catherine di Folco, Sénatrice du Rhône, a invité notre association à la visite des prestigieuses salles de la chambre haute. Une délégation du conseil d'administration participait à cette cérémonie. Notre association a eu la surprise de recevoir la médaille d'honneur du Sénat pour marquer les 20 ans consacrées à la recherche et à la protection de la mémoire de notre commune.

À l'occasion de la remise de la médaille, notre adhérent Gérard Zilliox spécialiste de Guignol, qui a brillamment animé sur ce thème le 40e anniversaire du jumelage de Charbonnières-Bad Abbach, nous fait partager une page d'histoire entre Guignol et le Sénat :

Guignol a longtemps fait vibrer le cœur des petits spectateurs de la station de Charbonnières-les-Bains. Mais en 1932, c'est dans l'enceinte même du Sénat qu'il provoque un émoi certain !

Installée depuis 1881 dans les jardins de la noble institution, la baraque en bois faisant office de théâtre Guignol tombe en ruines. Le Sénat décide alors de sa destruction, et d'un concours visant à désigner le concessionnaire du futur castelet.

Justin Godart, sénateur du Rhône et défenseur des traditions lyonnaises, suggère que la confrontation ait lieu en haute cour même. Ce sera dans l'appartement d'un des questeurs !

Le jury est composé de 50 bambins, tous citoyens et citoyennes âgés de 4 à 12 ans. Sans oublier quelques sénateurs, questeurs et autres huissiers, qui n'en perdirent pas une miette ! Parmi les deux prétendants, Robert Desarthis remporte un véritable triomphe et la concession, par voie de conséquence.

Le nouveau théâtre Guignol est inauguré en 1933 par le Ministre de l'instruction publique. Mais c'est bien le marionnettiste lui-même, qui finance les installations à 100%.

Gérard Zilliox juillet 2022.

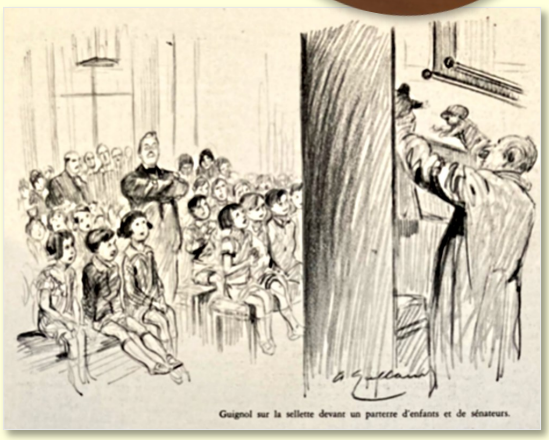

Guignol sur la sellette devant un parterre d'enfants et de sénateurs.
L'Illustration 16.01.1932

Samedi 10 septembre : Forum des Associations

Fidèle au rendez-vous de la rentrée, notre association a participé au Forum. Un bonne occasion de retrouver des adhérents mais aussi des nouveaux Charbonnois.

Du 3 au 9 octobre : Exposition La Gastronomie à Charbonnières au fil du temps

Monique, Françoise, Eliane, Christine, Christiane et Michel ont travaillé dur pendant plusieurs semaines pour rechercher, dupliquer, photographier, classer, renseigner, punaiser… des centaines de photos, menus, et articles des anciens et actuels lieux de restauration ou de commerces alimentaires.

Les visiteurs ont été séduits par les photos des créations culinaires ou décorations de tables des anciens du Casino de Charbonnières tels que Michel Lorrain, Joseph Blanchard, Jean-Pierre Larbaud… Les souvenirs rapportés par leurs enfants nous ont également tous passionnés. Le cuisinier-poète, Gilbert Chatenet et le charcutier-peintre François Leclerc, n'étaient pas oubliés.

Nous avons eu le plaisir de recevoir Corentin Rémond le directeur du CFA de Gastronomie au Château de Lacroix-Laval ainsi que deux groupes de jeunes apprentis.

Jeudi 13 octobre : « Et Badadi, et Badadoit » - Sortie à Saint Galmier

Une vingtaine de nos adhérents a rendu visite à un maître-verrier, Pierre Marion, qui a confectionné sous nos yeux éblouis un magnifique vase.

Puis, après le déjeuner, ce fut la visite assurée par une guide de l'Office du Tourisme des impressionnantes installations de l'usine Badoit d'où sortent chaque jour un million de bouteilles !

Merci à Gilbert et Raymond pour ce beau programme.

La Lanterne

- **Samedi 17 décembre au mardi 3 janvier** - Sur instruction de la mairie, nos locaux seront fermés
- **Samedi 14 janvier 2023 - Assemblée Générale -** Salle Les Érables à 10h. (square les Érables, sous le poste de police)
- **Lundi 6 au dimanche 12 mars 2023 - Exposition de photos** d'Anne-Françoise Chanard et Marc Combier

Balade en images sur la Route Nationale 7

Redécouvrons la RN7, la mythique route des vacances qui a marqué plusieurs générations.

Du lundi au vendredi 15h à 18h30, les samedi et dimanche de 9h30 à 12H

Conférence-dédicace : **lundi 6 mars 2023 à 18h**

Nécrologie

Marcelle Amblard nous a quittés en octobre dernier.
Elle a passé toute sa jeunesse au bourg de Charbonnières où ses parents exerçaient le métier de blanchisseur. Elle était très impliquée dans le groupe des anciennes élèves de l'école publique de Charbonnières. Adhérente à la création de l'association, elle a tenu à participer à la réalisation de notre ouvrage sur la Grande Guerre en nous confiant des documents de ses aïeuls.

Dernière minute, **Jean-Claude Bourcet**, maire de Charbonnières de 1983 à 2001 est décédé le 24 novembre 2022. Un article lui sera consacré dans la prochaine Gazette.

Dons et Acquisitions

Pour l'exposition sur la gastronomie, Marcelle Amblard nous a offert une pièce de la vaisselle du Casino de Charbonnières ayant appartenu à sa grand-mère qui y travaillait.

Nos adhérents Josette et Sacha Prudhomme nous ont offert des documents précieux de la succession de leur cousin Georges Enselme : deux exemplaires de livrets d'accueil et de menus de repas de prestige de la société Scandale dirigée par l'ancien maire Robert Perrier. Ils compléteront avantageusement nos documents pour une future exposition sur celui-ci.

Chinée sur internet, cette épinglette aux armes de Charbonnières et de la *Fédération de gymnastique et sportive des patronages de France* et datée du onze juillet 1926, est venue grossir le cabinet de curiosités de l'association.

charbonnieres.histoire@gmail.com
Michel CALARD : *07.81.05.72.91*
Françoise COZETTE : *06.52.67.55.15*
Jacques ROMESTAN : *06.31.70.70.49*
Jean DARNAND : *06.32.49.62.38*
Permanences les lundis de 10h 30 à 12h et vendredis de 10h à 12h - Square les Érables.

Charbonnieres hier à aujourd'hui
www.charbonnieres-histoire.fr

Soutenez nos actions en adhérant.
Cotisations au 1° janvier : Individuelle 20 €, Couple 25 €, 1 € pour les moins de 25 ans, Bienfaiteurs et Commerçants à partir de 50 € (avec reçu), **Abonnement Gazette seule 10 € + 4 € si envoi postal.**

Crédits photos pour cette gazette :
R. Roux, Coll. CHA-GRH, M. Calard, Archives départementales 69, M. Amblard

Comité de rédaction :
M. Calard, R. Roux, R. Jalonin, G. Cros, V. Plantevin, L. Thiniaire

Charbonnières-les-Bains d'Hier à Aujourd'hui - Groupe de Recherches Historiques - Siège: Square les Erables - 69260 Charbonnières-les-Bains
Association loi 1901 créée en 2001 - Directeur de la publication: M. Calard - N° ISSN: 2255-5700 - Prix: 1.50 €